



Mesdames, Messieurs les présidents,
Mesdames, Messieurs les professeurs,

ANGOULÊME JUDO

a le plaisir de vous inviter à une animation
ouverte aux **catégories pré-poussins, poussins et benjamins**
et qui aura lieu le :

DIMANCHE 7 AVRIL 2024

au dojo départemental de la Charente,
RD 210, Les Glamots,
16440 ROULLET-SAINT-ESTÈPHE

<p>Horaires des pesées : Poussins : 8h30 à 9h00 Pré-poussins : 11h à 11h30 Benjamins : 13h30 à 14h</p>

Vous trouverez ci-joint le règlement de la manifestation.

Les inscriptions se font par Extranet et seront ouvertes jusqu'au jeudi 4 avril 2024 minuit. Quelques inscriptions seront susceptibles d'être acceptées sur place le jour de l'animation, à condition qu'elles soient limitées et que cela ne perturbe par l'organisation de l'évènement.

La participation financière est de **2€ par judoka**. Le règlement se fera sur présentation de la facture qui sera envoyée à chaque club participant après l'animation.

Pour toute demande de renseignement complémentaire en lien avec cet évènement, vous pouvez adresser un mail à **tournoiangulemejudo2024@sfr.fr**

RÈGLEMENT

Le dimanche 7 avril 2024, le club Angoulême judo organise une animation ouverte aux catégories pré-poussins, poussins et benjamins. Les judokas participants doivent obligatoirement être licenciés à la FFJDA. La pesée s'effectuera en kimono et au même endroit pour les filles et les garçons. Tous les combattants seront récompensés.

PRÉ-POUSSINS (2016-2017)

Les rencontres seront organisées sous forme de randoris éducatifs de 1 minute 30 secondes, par poules morphologiques de 3 ou 4 judokas. L'arbitrage fédéral sera appliqué et tiendra compte seulement des waza ari et du ippon. Le ippon arrête le combat.

POUSSINS (2014-2015)

Les rencontres seront organisées sous forme de randoris éducatifs de 1 minute 30 secondes, par poules morphologiques de 3 ou 4 judokas. La mixité sera évitée dans la mesure du possible. L'arbitrage fédéral sera appliqué et tiendra compte seulement des waza ari et du ippon. Le ippon arrête le combat.

BENJAMINS (2012-2013)

Les rencontres seront organisées sous forme de randoris de 2 minutes, par poules morphologiques non mixtes de 2 à 5 judokas, en respectant, dans la mesure du possible, un écart de poids maximum de 10% entre les combattants. L'arbitrage fédéral sera appliqué et tiendra compte seulement des waza ari et du ippon. Le ippon arrête le combat.

